

Evaluation des diplômes

Licences – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de Provence – Aix-Marseille 1

Demande n° S3LI120003726

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Histoire

Présentation de la mention

La mention Histoire est ancienne et bien ancrée dans le tissu universitaire de la région PACA. Elle s'appuie sur l'expérience d'une équipe pédagogique étoffée et sur des laboratoires reconnus. Elle se positionne comme une structure apte à répondre à l'importante demande régionale. Après une première année (L1) commune, plusieurs parcours s'individualisent en deuxième et troisième années (L2 et L3), en fonction des débouchés visés : parcours Histoire générale ; parcours Documentation, culture et médias ; parcours Histoire, perspectives internationales ; parcours Métiers de l'administration.

Les métiers visés (après poursuites d'études) concernent l'enseignement, la recherche, les métiers de l'information et du journalisme, la documentation, les métiers du patrimoine (conservateurs et cadres de conservation), les métiers des bibliothèques et des archives (fonction publique territoriale, nationale), les métiers des relations internationales, et l'administration.

Les L1 et L2 sont actuellement proposées à Aix-en-Provence et Marseille (Saint-Charles) et la L3 uniquement à Aix-en-Provence. L'ouverture d'une L3 sur Marseille est prévue.

Des conventions passées avec les universités d'Alicante et de Tübingen permettent d'organiser des échanges d'étudiants qui obtiennent un double diplôme.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	422
Nombre d'inscrits en L2	190
Nombre d'inscrits en L3	166
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	66 %
% de réussite en 3 ans	75 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	99 %
% d'insertion professionnelle	<1 %

Bilan de l'évaluation

● Appréciation globale :

Le projet pédagogique est cohérent sur le plan disciplinaire, et respecte l'équilibre cours magistraux (CM)/travaux dirigés (TD) en L1 et L2. L'adoption en L3 d'une formule CM-TD est facilitée par des effectifs plus réduits et permet un approfondissement des connaissances. Il existe quatre parcours en L3, devant correspondre chacun à des débouchés professionnels. L'un des parcours (Métiers de l'administration) est discutable dans la mesure où il semble être en concurrence avec la mention Administration publique, qui est probablement plus adaptée à la préparation des concours d'entrée dans l'administration.

En L1, un large choix d'unités d'enseignement (UE) optionnelles permet à l'étudiant de varier ses compétences et connaissances dans d'autres domaines disciplinaires que ses domaines fondamentaux. Ces UE représentent une part significative (1/3) des enseignements. A la fin du L1, en fonction des UE optionnelles choisies et sous certaines conditions, l'étudiant a la possibilité de changer d'orientation pour rejoindre une mention des domaines Lettres, langues ou Sciences humaines.

Des dispositifs d'aide à la réussite sont présents : UE de Méthodologie du Travail Universitaire, renforcement des enseignements sous forme de travaux dirigés, tutorat assuré par des étudiants en master. Pour autant, ils ne parviennent pas à endiguer le fort taux d'échec et d'abandon en L1 : seuls 33 % des étudiants se présentent aux examens, et 18 % réussissent à passer en L2. L'équipe pédagogique, consciente du problème, travaille, néanmoins, dans le sens d'un encadrement plus étroit des étudiants.

La formation propose une aide à la constitution d'un projet professionnel via une UE de L2 destinée à aider les étudiants à s'orienter vers l'un des quatre parcours. Une UE de pré-professionalisation est proposée en S5 aux étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement.

A quelques exceptions près, tous les diplômés de la mention (c'est à dire environ 160 étudiants/an) poursuivent leurs études en master. Cela révèle que la formation est adaptée et appréciée par les responsables de différents masters, mais également qu'elle n'est pas qualifiante *per se*. Il n'existe pas à Aix-Marseille de licence professionnelle dans le domaine, qui permettrait des poursuites d'études autres que celles proposées par les masters.

La mention a un responsable assisté par une équipe composée des responsables d'années, de parcours, de sites. L'équipe pédagogique se réunit régulièrement aux moments clefs de l'année universitaire.

● Points forts :

- La formation est ancienne et bien adossée aux structures de recherche.
- Il existe des partenariats valorisants sur le plan international (Tübingen, Alicante) offrant des possibilités de mobilité.
- La mention offre une formation riche et équilibrée en Histoire, mais également la possibilité d'une certification linguistique et d'un C2i.

● Points faibles :

- Le taux d'abandon très élevé en L1 (66 %), révèle un problème d'orientation des étudiants et/ou une mise en œuvre inadéquate des dispositifs d'aide à la réussite.
- L'insertion professionnelle est très faible à l'issue de cette licence, malgré les potentialités évoquées ; la poursuite en master semble obligatoire.
- Certains des secteurs visés ne sont pas en adéquation avec la formation : relations internationales, journalisme, métiers de l'administration.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Le développement d'un partenariat plus actif avec des professionnels extérieurs (acteurs locaux dans le monde du travail) pourrait favoriser une meilleure insertion et des débouchés plus variés. Il serait souhaitable, dans le même ordre d'idée, de rendre obligatoire en L3 un stage de pré-professionnalisation et de faire apparaître une soutenance de stage qui ferait l'objet d'une évaluation. Un renforcement du recours aux TICE pourrait inciter les étudiants à utiliser régulièrement ces outils.

L'encadrement des étudiants en difficulté, qui sont souvent issus de baccalauréats professionnels ou techniques, devrait faire l'objet d'une attention particulière. La justification du parcours Métiers de l'administration doit être soigneusement évaluée, dans la mesure où une formation plus adaptée existe à Aix-Marseille (mention Administration publique). Enfin, les effectifs limités de deux des quatre parcours (Histoire, perspectives internationales : 40 étudiants ; Métiers de l'administration : 15 étudiants) ne justifient peut-être pas qu'ils soient proposés à Marseille et à Aix-en-Provence).